



HANDICAP MENTAL
ASSOCIATION SUISSE D'AIDE

VISION 2023

Être un partenaire actif de la mise en
oeuvre de la CDPH* en Suisse

* Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées

www.asahm.ch



Nos valeurs et domaines d'action

Depuis 1889, l'association ASA-Handicap mental (ASA-HM) défend les droits des personnes avec un handicap mental et leur intégration dans la vie sociale.

Suite à la ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), l'association entend contribuer activement à sa mise en oeuvre.

Les écarts entre les droits énoncés dans la CDPH et la réalité quotidienne des personnes handicapées restent en effet encore très importants, comme le montrent les propos de personnes en situation de handicap mental rassemblés dans le dossier **Reconnaissez nos droits!** qu'ASA-HM a publié en 2017.

Spécificités

Agent et moteur d'intégration, ASA-Handicap mental a développé au cours de son histoire un important savoir-faire en matière d'implication active et de formation des personnes concernées.

- Les outils, méthodes pédagogiques et formations conçus, testés et mis en oeuvre dans le cadre de ses programmes, donnent un rôle prépondérant aux personnes avec un handicap mental.
- Celles-ci interviennent en qualité de co-formateurs sur la CDPH et ses thèmes, d'artistes ou encore de médiateurs culturels, favorisant l'accès des personnes concernées à la vie de la cité.
- Les groupes d'auto-représentants animés par nos professionnels constituent des partenaires de choix pour les acteurs publics et privés désireux d'impliquer les personnes avec un handicap mental dans les projets qui les concernent. C'est d'ailleurs ce que demande la CDPH afin de combler sans plus attendre l'écart entre les droits énoncés et la réalité vécue au quotidien.

« Il n'y a que des existences singulières. Il n'y a pas d'être handicapé. Il y a seulement des êtres multiples, inassimilables les uns aux autres et irréductibles à un seul signifiant. Chacun d'entre eux prend sa forme tout au long d'un itinéraire à nul autre pareil. »

Charles Gardou
***Fragments sur le handicap
et la vulnérabilité (2005)***

Vision

ASA-Handicap mental oeuvre pour une société inclusive, caractérisée par la participation sociale des personnes avec un handicap mental, la mise en oeuvre concrète et le respect de leurs droits, tels que reconnus par la CDPH. Agent et moteur d'implication des personnes avec un handicap mental, l'association oeuvre avec elles pour une société permettant à chacun de trouver et prendre sa place.

Mission

ASA-Handicap mental promeut la prise de parole, l'augmentation du pouvoir d'action, la formation et le développement des compétences des personnes avec un handicap mental, afin de favoriser leur participation citoyenne.

Sa spécificité est d'œuvrer non seulement pour mais aussi avec ces personnes, en leur donnant un rôle central dans ses projets, organes et processus de travail.

ASA-Handicap mental agit par le biais de programmes d'action, en partenariat avec les autorités, les institutions et les professionnels concernés. L'association partage avec eux son savoir-faire et son expérience en matière d'implication des personnes.

Grâce à son réseau suisse et international, elle identifie les besoins actuels en lien avec les politiques fédérales et cantonales et conçoit avec ses partenaires des projets novateurs permettant d'y répondre et de faire évoluer les mentalités et les politiques vers un meilleur vivre ensemble.

Valeurs

Empowerment Les personnes avec un handicap mental ont des droits. Elles doivent aussi avoir les moyens et le pouvoir de les faire reconnaître et respecter. Nous les accompagnons dans le développement de leur capacité d'autodétermination, de leur autonomie et de leur pouvoir d'influence sur leur vie et leur environnement.

Co-construction La créativité des personnes handicapées est une force d'évolution positive pour la société tout entière. Nous valorisons et encourageons cette créativité, recueillons la parole des personnes avec un handicap mental et facilitons son expression. Nous élaborons et réalisons nos projets dans un esprit d'égalité entre tous les partenaires : personnes avec un handicap mental, acteurs institutionnels, proches et autorités politiques.

Innovation Attentifs aux évolutions sociétales, nous développons des outils et méthodes pédagogiques en phase avec l'évolution des besoins et des enjeux. Nous contribuons ainsi à faire évoluer les perceptions et les postures et à créer de nouvelles manières de vivre ensemble.

Domaines d'activité

Notre activité s'exerce principalement dans les deux domaines suivants :

> **Domaine politique & sociétal**

> **Domaine artistique & culturel**

Regroupés en programmes, nos différents projets répondent aux besoins exprimés par les personnes avec un handicap mental. Ils sont conçus et mis en oeuvre pour et avec elles, en partenariat avec les professionnels, les institutions, les proches et les acteurs politiques, sociaux et culturels. Ils favorisent la participation sociale des personnes avec un handicap mental, la mise en oeuvre concrète et le respect de leurs droits, la reconnaissance de leurs talents, de leur créativité et de leur apport à la société.



Objectifs stratégiques 2023

1. Défense des droits

La défense des intérêts et des droits des personnes avec un handicap mental nécessite que les personnes concernées, les proches et les professionnels possèdent une connaissance approfondie de ces droits ainsi que les compétences nécessaires à une participation active aux projets et décisions qui les concernent, dans un climat de relations égalitaires.

L'association promeut la connaissance, le respect et l'exercice des droits fondamentaux tels que décrits par la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et participe au développement de leur citoyenneté dans ses dimensions sociale et économique, quel que soit le niveau de leur déficience.



Objectifs d'ici à 2023

- Former les personnes avec un handicap mental, leur entourage et les professionnels qui les accompagnent, à la CDPH et à ses thèmes, grâce à notre programme de formation et aux outils spécialement développés (dont un kit pédagogique en langage Facile à lire et à comprendre (FALC)) et ceci dans les diverses institutions de Suisse romande.
- Développer et entretenir au sein de chaque canton romand un réseau de formateurs professionnels et de co-formateurs en situation de handicap sur la CDPH et ses thèmes.
- Développer et mettre à jour régulièrement l'offre de cours en fonction des besoins exprimés par les parties prenantes issues du monde public et privé.
- Promouvoir en Suisse la plateforme numérique d'apprentissage des droits «ParticipaTIC», développer et mettre en oeuvre des formations à son utilisation afin d'outiller les acteurs de l'inclusion sociale dans leurs démarches de plaidoyer auprès des décideurs.

2. Développement de la participation sociale

La participation sociale des personnes avec un handicap mental et leur intégration pleine et entière à la société dans le cadre de relations égalitaires nécessite une transformation en profondeur des postures sociales institutionnelles et professionnelles. L'association entend jouer dans cette transformation un rôle moteur.



Objectifs d'ici à 2023

- Créer, soutenir et animer, dans chaque canton romand, un groupe d'auto-représentants formés aux différents thèmes de la CDPH, capable d'être un interlocuteur privilégié des acteurs privés et publics dans l'implémentation de la CDPH.
- Organiser, chaque année, une journée d'étude sur un thème d'actualité lié à la mise en application de la CDPH en rassemblant dans un climat de partage les différents acteurs de cette transformation : personnes avec un handicap mental, proches et familles, professionnels, directeurs d'institution, personnalités du monde académique, politique et médiatique.
- Concevoir et mettre en oeuvre, en partenariat avec les autorités fédérales et cantonales ainsi qu'avec les acteurs institutionnels et académiques, un programme de formation de formateurs en situation de handicap, capables d'intervenir en tant qu'experts dans des cursus variés (filrière soignante, enseignement, culture etc.) afin de sensibiliser les futurs professionnels aux besoins spécifiques des personnes avec un handicap mental.
- Favoriser la prise en compte de la parole des personnes concernées en publiant et distribuant, au plus tard fin 2023, un rapport de suivi à **Reconnaissez nos droits!** donnant le point de vue des auto-représentants sur les progrès réalisés en matière de mise en oeuvre de la CDPH et les améliorations à apporter.

3. Promotion des artistes avec un handicap mental

Le programme Mir'arts vise la promotion d'artistes en situation de handicap, la diffusion de leurs oeuvres dans le milieu de l'art contemporain, l'encouragement de leur participation active à la vie artistique et culturelle ainsi que la défense de leurs droits. Il est également une ressource pour les professionnels et les institutions qui accompagnent ces artistes dans leur processus de participation sociale.

En 2019, une trentaine de créateurs actifs dans des ateliers d'arts plastiques en Suisse ont bénéficié de ce programme, en partenariat avec les responsables des ateliers et institutions qui les accueillent.



Objectifs d'ici à 2023

- Proposer chaque année un programme d'expositions, conférences, publications autour des créations d'art visuel d'artistes en situation de handicap, en partenariat avec les artistes et acteurs institutionnels culturels genevois et romands.
- Faire connaître le concept Mir'arts aux institutions de Suisse romande et notamment promouvoir la ratification de la charte Mir'arts de respect des droits d'auteurs des artistes en situation de handicap.
- Mettre sur pied et animer une commission romande dédiée à la promotion des artistes avec un handicap mental et organiser chaque année un workshop sur ce thème.
- Décrire et publier les méthodes de coaching des artistes avec un handicap mental développées dans le cadre du programme et former des personnes de référence dans les institutions des six cantons romands.

4. Participation à la vie culturelle

Accéder à la culture permet aux personnes avec un handicap mental de construire et de s'approprier des savoirs, d'étoffer leur bagage référentiel et de participer activement à la vie de la cité. Le programme Croque-Musées, développé et réalisé en partenariat avec l'association 1001 feuilles, propose des ateliers thématiques dans des musées ou galeries partenaires. Culturels, historiques ou scientifiques, les contenus sont expliqués en interaction avec le public. Des outils de médiation culturelle innovants permettent l'accès des différents types de publics.

Un support en langage Facile à lire et à comprendre (FALC) est proposé. Une attention particulière est portée à la formulation et à la publication du point de vue de chacun des participants. Les ateliers sont préparés et réalisés en étroite collaboration avec les médiateurs culturels des musées partenaires. Deux assistants en situation de handicap, formés à la médiation culturelle et au FALC, participent à la réalisation du programme et à toutes les étapes de sa préparation.



Objectifs d'ici à 2023

- Concevoir et proposer chaque année un programme d'ateliers, déclinés selon les différentes approches pédagogiques développées :
 - atelier « facile à comprendre » pour les personnes avec un handicap mental,
 - atelier « calme » destiné aux personnes avec hypersensibilité sensorielle,
 - atelier « sensoriel » pour les personnes lourdement dépendantes.
- Développer les ateliers sur rendez-vous et promouvoir cette offre auprès des institutions sociales, écoles spécialisées et associations œuvrant dans le domaine du handicap mental.
- Faire connaître le concept Croque-Musées aux institutions de Suisse romande au travers de présentations co-animées par les assistants en situation de handicap.
- Développer des partenariats avec les institutions permettant d'élargir l'offre et de proposer le concept dans d'autres régions de Suisse romande.

5. Partenariat

Dans un souci d'échange propice à l'enrichissement des pratiques et aux changements sociétaux, ASA-Handicap mental dissémine le résultat de ses travaux par des conférences, des congrès, des publications.

L'association entend également partager largement les méthodes, supports et outils développés dans le cadre de ses programmes, en partenariat avec les organisations poursuivant les mêmes buts au niveau suisse et international.



Objectifs d'ici à 2023

- Traduire en langage Facile à lire et à comprendre (FALC) l'ensemble des contenus d'utilité publique produits par l'association.
- Diffuser selon le principe des Creative Commons, l'ensemble des méthodes outils et supports créés par l'association sur les plateformes spécialisées.
- Développer, au niveau suisse, européen et francophone un réseau de diffusion de ces productions intellectuelles.
- Mettre régulièrement à jour les contenus selon les dernières découvertes et innovations du domaine du handicap mental.
- Contribuer aux projets de la société civile et des instances politiques soucieuses d'impliquer les personnes avec un handicap mental dans leurs travaux et démarches.

Devenez membres

Vous êtes concerné.e.s par l'avenir des personnes avec un handicap mental dans notre société ? Faites un don, engagez-vous comme bénévole ou devenez membre.

Membre individuel Cotisation annuelle

- Personne en situation de handicap (AI) - Fr. 25.00
- Membre simple - Fr. 50.00
- Membre + abonnement à *Pages Romandes* (4 num./an) - Fr. 75.00

Membre collectif Cotisation annuelle

- Moins de 50 personnes - Fr. 100.00
- De 50 à 100 personnes - Fr. 150.00
- Plus de 100 personnes - Fr. 300.00

Faites un don

IBAN CH40 8080 8002 0620 9706 7

Association à but non lucratif.
Vos dons sont déductibles fiscalement.



130ans

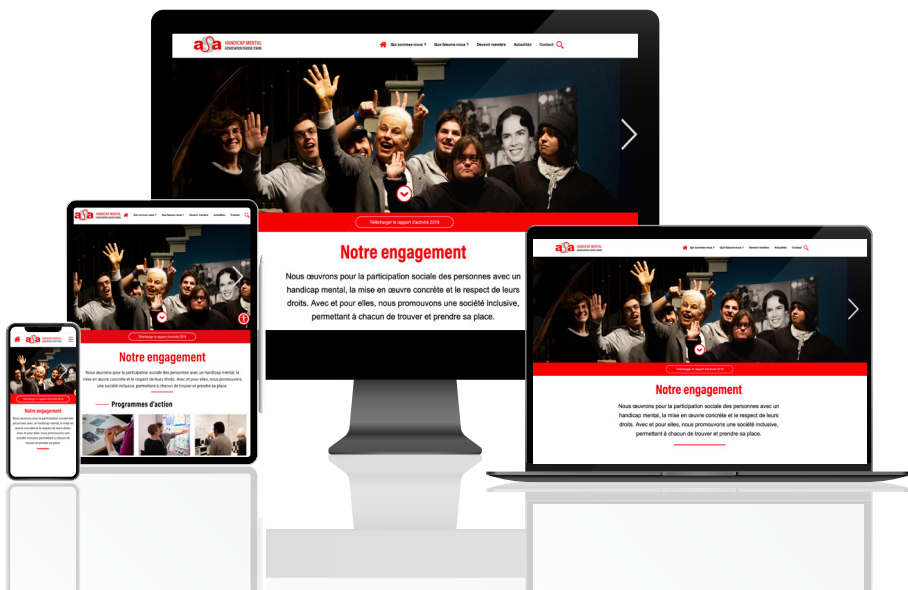
HANDICAP MENTAL ASSOCIATION SUISSE D'AIDE

Depuis plus de 130 ans, nous nous engageons pour faire évoluer les mentalités et les pratiques en matière de handicap mental.

Découvrez notre
site internet

www.asahm.ch,

abonnez-vous à notre newsletter et
suivez-nous sur les réseaux sociaux.



Graphisme : Atelier Graphisme de Clair Bois | contact : laura.richoz@clairbois.ch

ASA-Handicap mental

Association suisse d'aide aux personnes avec un handicap mental

Rue des Savoises 15, 1205 Genève, Suisse

Tél. 022 792.48.65 | Fax 022 792.53.04

www.asahm.ch | info@asahm.ch

© ASA-Handicap mental, janvier 2020